



Aerenzdallgemeng

**Elections communales du 11 juin 2023
Avis arrêt définitif des listes électorales**

Il est porté à la connaissance du public qu'à l'occasion des élections communales du 11 juin 2023 les listes électorales **définitivement arrêtées** par le collège des bourgmestre et échevins 44 jours avant le jour du scrutin, soit le 28 avril 2023 ainsi que la liste supplémentaire des électeurs nouvellement inscrits, sont déposées à l'inspection du public au secrétariat communal **du 28 avril 2023 au 6 mai 2023** inclusivement.

Toutes réclamations auxquelles les listes pourraient donner lieu du chef d'inscription, de radiation ou d'omission incluses auxquelles les listes pourraient donner lieu sont à adresser à la Cour administrative, conformément aux dispositions des articles 21 et suivants de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

Medernach, le 28 avril 2023,

Le collège échevinal,



Bob Bintz, bourgmestre,
Jean-Pierre Schmit, Eugène Unsen et Daniel Baltès, échevins.

AVIS AU PUBLIC

Administration communale
de la Vallée de l'Ernz
18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tel. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secrétariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu